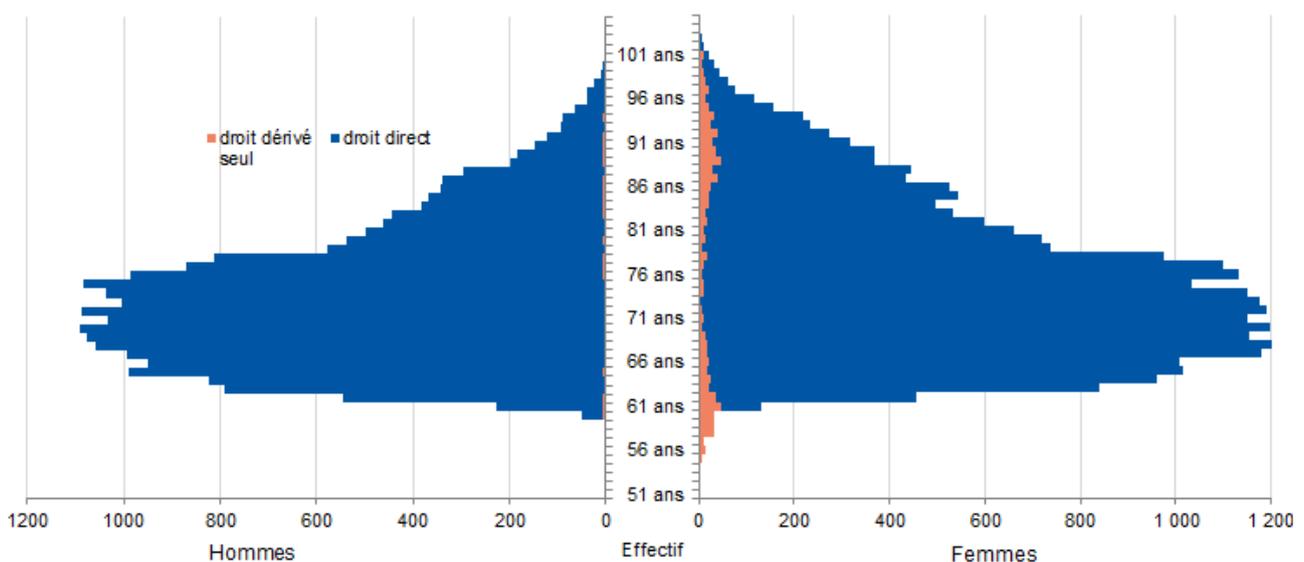


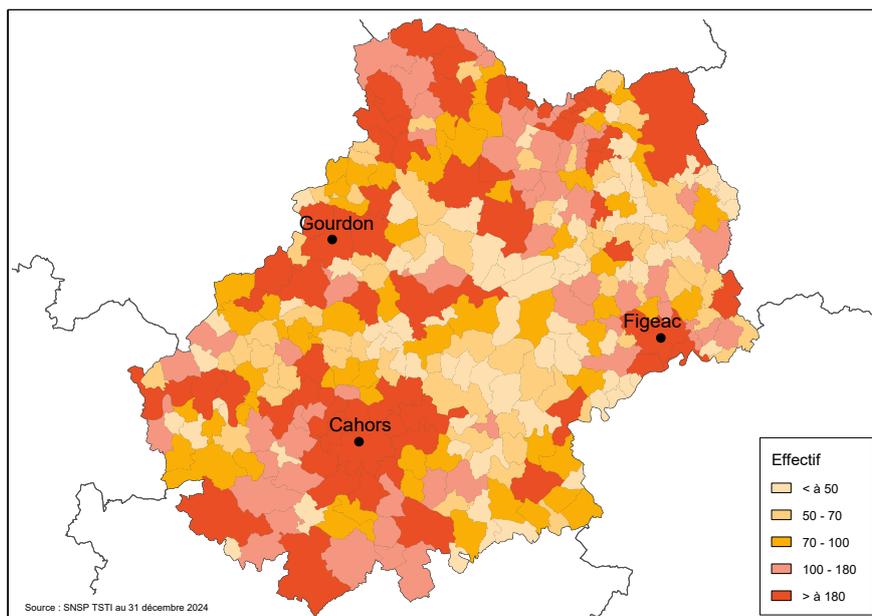
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 090	1 552	2 642
Droits directs (retraites personnelles)	957	1 053	2 010
Droits dérivés (retraites de réversion)	133	499	632
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	94	113	207
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	228	116	344
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	63,9 ans	63,7 ans
Droits dérivés	78,3 ans	76,4 ans	76,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	21 963	27 004	48 967
Retraités percevant un droit direct seul	20 929	20 348	41 277
Retraités percevant un droit dérivé seul	167	940	1 107
Retraités percevant les deux à la fois	867	5 716	6 583
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,7%	4,0%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 209	2 138	7 347
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,7 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	910 €	751 €	822 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,2%	44,9%	35,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cahors			
Nombre total de retraités	2 142	3 127	5 269
Retraités percevant un droit direct seul	2 059	2 297	4 356
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	113	117
Retraités percevant les deux à la fois	79	717	796
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,7%	7,7%	7,7%
Figeac			
Nombre total de retraités	1 085	1 553	2 638
Retraités percevant un droit direct seul	1 035	1 100	2 135
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	46	51
Retraités percevant les deux à la fois	45	407	452
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	4,7%	4,4%
Gourdon			
Nombre total de retraités	633	799	1 432
Retraités percevant un droit direct seul	598	593	1 191
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	23	24
Retraités percevant les deux à la fois	34	183	217
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	4,6%	4,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".